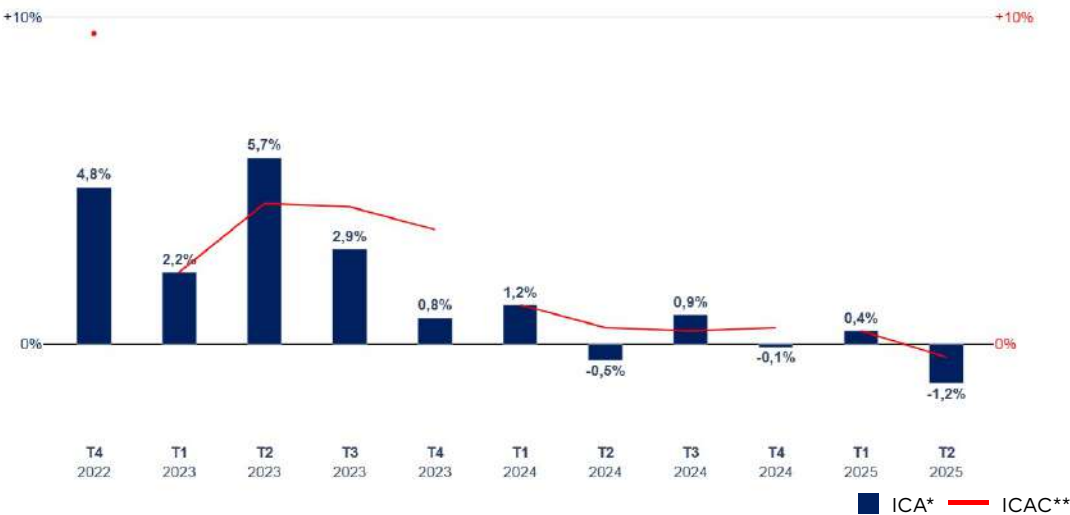


L'analyse de l'évolution trimestrielle de l'activité des TPE-PME

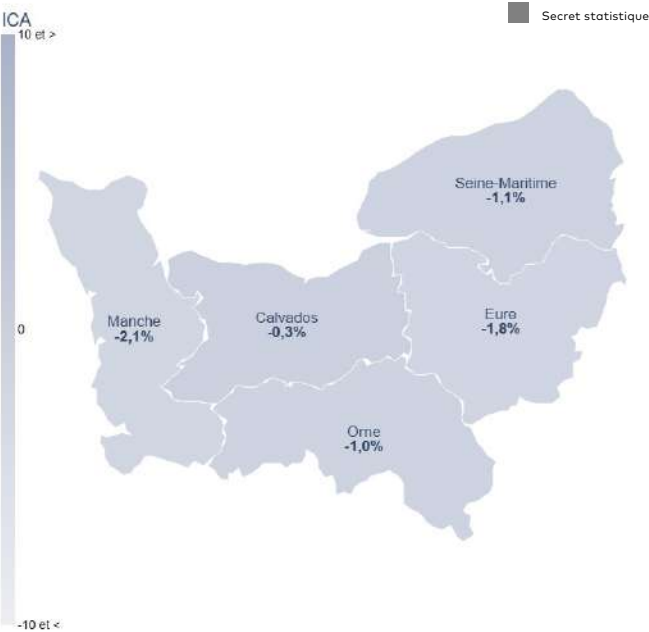
- Au 2e trimestre 2025, l'indice de chiffre d'affaires (ICA) des 23 000 TPE-PME de la Normandie de notre échantillon indique une diminution de CA de 1,2% en valeur par rapport au 2e trimestre 2024. C'est également la plus forte diminution enregistrée depuis le 4e trimestre 2020, période de COVID. L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) révèle, quant à lui, une baisse de CA de 0,4% depuis le début de l'année. Cette performance place les TPE-PME de la Normandie au 4e rang du classement national avec un résultat supérieur de 0,8 point à la moyenne française (-2%).
- Il convient également de noter que les résultats présentés dans cette analyse ne sont pas corrigés de l'inflation qui a progressé significativement depuis la fin de l'année 2021. En effet, selon les résultats de l'INSEE, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 1% en juin 2025 sur les 12 derniers mois. Le taux d'inflation tend donc à repartir à la hausse. Cette légère augmentation s'explique par les accélérations des prix des services ainsi que par celles, dans une moindre mesure, des prix de l'alimentation.



-0,4 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2025 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2024

La carte de la région



Classement des régions selon l'ICA

Territoire	ICA (Indice de chiffre d'affaires)
Bretagne	0,2%
La Réunion	-0,9%
Bourgogne-Franche-Comté	-1,0%
Normandie	-1,2%
Grand Est	-1,3%
Pays de la Loire	-1,5%
Occitanie	-1,5%
Hauts-de-France	-1,9%
Auvergne-Rhône-Alpes	-2,0%
Nouvelle-Aquitaine	-2,2%
Centre-Val de Loire	-2,3%
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	-2,8%
Ile-de-France	-3,0%
Corse	-3,9%

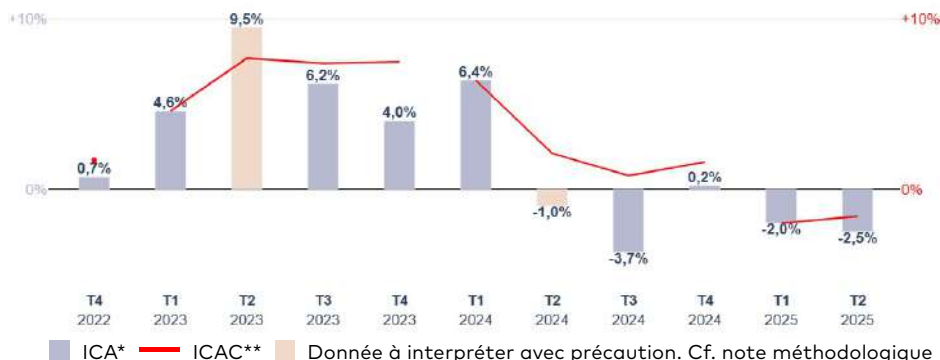
*L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. **L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.

L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR SECTEUR



Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (10.71C)

Les TPE-PME de boulangerie-pâtisserie de notre échantillon enregistrent un nouveau trimestre de baisse de CA de 2,5% en valeur au 2e trimestre 2025 comparativement au 2e trimestre 2024. En cumulé depuis le début d'année, elles affichent une diminution de 1,6%. Les boulangeries-pâtisseries font face à la multiplication des chaînes industrielles, implantées notamment près des ronds-points et des zones commerciales. Ces enseignes proposent des prix compétitifs, ce qui fragilise les boulangeries traditionnelles situées dans les centres-villes. L'enseigne Marie Blachère, par exemple, prévoit l'ouverture de 70 nouveaux points de vente cette année. Dans ce contexte, les boulangeries-pâtisseries recherchent de nouveaux relais de croissance en diversifiant leur offre avec des produits comme les salades, les sandwichs, les cafés ou les plats préparés. De plus, les boulangeries restent confrontées à la hausse des coûts de l'énergie et des matières premières, ce qui les conduit à adapter leurs recettes dans l'objectif de réduire l'usage de certains ingrédients onéreux.



-1,6 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2025 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2024



Construction (F)

Le CA des TPE-PME de la construction de l'échantillon poursuit sa diminution avec un recul de 4,9% au 2e trimestre 2025. En cumulé depuis le début d'année, les entreprises du secteur affichent une baisse de CA de 2,7%. Selon la note d'août 2025 de la FFB, les tendances du logement neuf demeurent contrastées en raison de la stagnation des mises en chantier tandis que les permis de construire poursuivent leur progression (+24,4%), portée par le collectif grâce au plan de relance d'Action Logement/CDC Habitat. Les ventes dans l'individuel s'envolent mais partent de leur plancher historique. En revanche, les ventes des promoteurs aux particuliers, pénalisées par la fin du dispositif Pinel, se replient. Le non résidentiel neuf peine à se redresser. De même, la baisse d'activité en entretien-amélioration touche aussi bien le logement que le non résidentiel qui conserve, toutefois, sa belle dynamique en rénovation énergétique. Parallèlement, le niveau d'embauche recule dans le secteur du bâtiment sur le premier semestre 2025 selon l'U2P et la baisse devrait se poursuivre au 2e semestre.



-2,7 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2025 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2024



Travaux de couverture par éléments (43.91B)

Les structures des travaux de couverture par éléments de l'échantillon voient leur CA stagner sur le 2e trimestre 2025, comparativement au 2e trimestre 2024 après la baisse affichée lors du dernier trimestre (-0,5% au 1er trimestre 2025). Dans sa note de conjoncture du 1er trimestre 2025, la CAPEB indique que plus d'une structure du bâtiment sur cinq déclare des besoins de financement liés à la baisse d'activité ou à l'allongement des délais de paiement clients.



-0,5 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2025 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2024



Entretien et réparation de véhicules automobiles légers (45.20A)

Les TPE-PME d'entretien et réparation de véhicules automobiles légers de l'échantillon voient leur CA augmenter de 1,5% en valeur par rapport au 2e trimestre 2024. En cumulé depuis le début d'année, elles affichent une hausse de 1,4%. Selon le baromètre d'idGarages.com, les prix de la réparation automobile ont continué d'augmenter en 2025, +6,7% en moyenne sur un an, après +7,6% en 2024. La hausse des tarifs concerne les prestations les plus techniques pour lesquelles le coût des pièces est élevé et les temps d'intervention plus longs, comme le freinage (+11,1%) ou la courroie (+12,2%). En parallèle, face à une baisse des entrées en atelier (-8% au 1er trimestre 2025), les garages adaptent leur stratégie en réduisant les tarifs des prestations rapides afin d'attirer davantage de clients. Face à ces hausses des tarifs, de plus en plus d'automobilistes comparent les tarifs, attendent les promotions, voire se tournent vers le "do it yourself", réalisant eux-mêmes leurs réparations automobiles grâce à des tutos, afin de limiter leurs dépenses d'entretien.



+1,4 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2025 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2024



Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé (47.22Z)

Les commerces de détail de viandes de notre échantillon voient leur chiffre d'affaires reculer de 2% en valeur au 2e trimestre 2025 en glissement annuel. En cumulé depuis le début d'année, les TPE-PME du secteur enregistrent une baisse de CA de 3,8%. Selon FranceAgriMer, la baisse de l'offre de viande se poursuit dans un contexte sanitaire incertain limitant la production de viande. Combinée à la chute des importations (-2,5% sur le 1er trimestre 2025), cela entraîne une hausse significative des prix depuis le début de l'année 2025. En parallèle, la consommation de viande bovine recule de 3% sur le 1er trimestre 2025 selon l'institut de l'élevage. Pour autant, les ventes pourraient se redresser notamment grâce aux produits prêts à cuisiner.



-3,8 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2025 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2024



Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (47.71Z)

L'indice de chiffre d'affaires des TPE-PME du commerce de détail d'habillement de l'échantillon se replie de 1,1% au 2e trimestre 2025. En cumulé depuis le début d'année, les entreprises du secteur enregistrent un recul de 2%. Toutefois, selon l'Alliance du Commerce, les enseignes d'habillement ont, de leur côté, affiché une hausse de CA de 1,3% sur le 1er semestre 2025. Toutefois, les différents acteurs du marché restent confrontés aux alibris de consommation liés à l'inflation. En effet, le panier moyen se contracte de 0,6% sur la même période malgré les soldes d'été avec une baisse de la fréquentation en magasins de 6%. Cette dynamique s'inscrit dans un contexte contrasté selon les circuits de distribution. Les centres commerciaux connaissent un léger repli compris entre -0,5% et -0,6% en raison de la forte concurrence des sites de vente en ligne qui enregistrent une hausse de 4,8%. Selon Altarea, l'habillement poursuit une tendance positive avec une baisse du nombre de défaillances de 5,7% sur le 2e trimestre 2025 par rapport au 2e trimestre 2024.



-2 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2025 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2024



Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (47.73Z)

Les pharmacies de l'échantillon affichent un nouveau trimestre de croissance : +3,6% en valeur lors du 2e trimestre 2025 et +3,9% en cumulé depuis le début d'année. Selon les données du réseau d'experts-comptables CGP, les pharmacies ont enregistré une croissance de leur chiffre d'affaires comprise entre 3% et 5% au cours des cinq premiers mois de l'année 2025. Cette hausse est portée par la progression des médicaments coûteux, qui représentent désormais 42% du chiffre d'affaires des médicaments remboursables, avec une augmentation de 14% sur un an. Dans le même temps, les volumes de dispensation reculent, entraînant une baisse de 1,9% des honoraires associés. Si la marge progresse en euros, elle demeure insuffisante pour compenser l'augmentation des charges. Par ailleurs, une réforme portant sur la délivrance des médicaments génériques, visant à plafonner les remises accordées par les laboratoires aux pharmacies entre 20% et 25% (contre des niveaux pouvant atteindre jusqu'à 40% aujourd'hui), pourrait fragiliser davantage la rentabilité des officines.



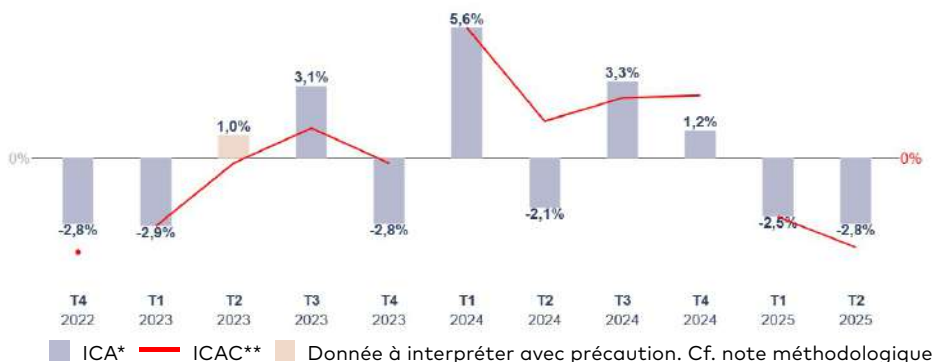
+3,9 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2025 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2024



Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé (47.76Z)

Le CA des commerces de détail de fleurs, plantes, graines, etc. recule de 2,8% lors du 2e trimestre 2025. En cumulé depuis le début d'année, la baisse de leur CA atteint 3,8%. Selon VALHOR, la consommation des ménages en végétaux a diminué de 13% en volume et de 5% en valeur sur le 1er trimestre 2025 chez les fleuristes, les jardinerie et la grande distribution. En revanche, les ventes sur les marchés, chez les producteurs et en libre-service ont progressé respectivement de 20 %, 25 % et 9 %. En effet, le secteur fait face à plusieurs enjeux tels que le recul de la production locale et le durcissement des exigences des consommateurs (considérations environnementales, livraison plus rapide). Selon la fédération Jardinerie et Animaleries de France, le printemps 2025, étant plus favorable, a permis un regain de dynamisme dans un contexte économique et météorologique tendu. Les animaleries, quant à elles, doivent se concentrer davantage sur des services personnalisés comme les conseils en nutrition ou les soins de bien-être pour animaux.



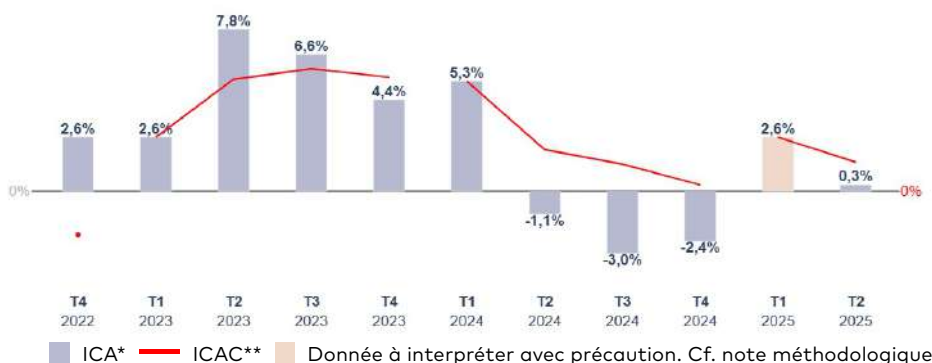
-3,8 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2025 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2024



Commerces de détail d'optique (47.78A)

Les opticiens de notre échantillon voient leur activité quasi stagner (+0,3% en valeur au 2e trimestre 2025 par rapport au 2e trimestre 2024). En cumulé depuis le début d'année, les entreprises du secteur affichent une hausse de CA de 1,4%. Selon Xerfi, les ventes du secteur de l'optique ont toutefois progressé de 2% en mai 2025 par rapport à mai 2024. De plus, dans un contexte inflationniste, le prix moyen de vente des verres correcteurs a affiché une légère hausse d'1€ sur un an, augmentation surtout marquée sur les produits haut de gamme. En effet, le secteur continue de profiter d'une demande soutenue pour des solutions optiques sophistiquées, portée par le vieillissement de la population et la prévalence croissante des pathologies oculaires. Cette dynamique devrait se poursuivre, avec une demande en hausse pour des verres personnalisés de haute qualité.



+1,4 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2025 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2024



Hébergement et restauration (I)

Les structures d'hébergement et restauration de l'échantillon voient leur CA reculer de 2,3% au 2e trimestre 2025 par rapport au 2e trimestre 2024, soit un cinquième trimestre consécutif de diminution d'activité. En cumulé depuis le début d'année, la baisse du CA atteint 2,9%. Ce que confirme la hausse continue du nombre de défaillances du secteur de la restauration (+8,9% sur le 2e trimestre 2025), tandis que le taux de défaillance du secteur d'hébergement a reculé de 19,7% sur la même période d'après Altares. De fait, le marché hôtelier français a enregistré une hausse des revenus par chambre de 2,1% sur le 1er semestre 2025 portée principalement par la hausse des prix alors que le taux d'occupation reste stable. Selon Nielsen IQ, la fréquentation des établissements CHR recule en juin 2025 malgré une météo plus clémente qu'en 2024.



-2,9 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2025 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2024



Agences immobilières (68.31Z)

Avec un effet de base nettement favorable, l'activité des agences immobilières de l'échantillon enregistre une croissance lors du 2e trimestre 2025 : +5,6% en valeur comparativement au 2e trimestre 2024. En cumulé depuis le début d'année, la hausse est de 7,9%. D'après un article du Journal de l'Agence, la FNAIM prévoit 940 000 transactions pour l'année 2025, soit une hausse de 11% sur un an. De plus, les ventes de logements anciens repartent à la hausse (+2,5% en glissement annuel en avril 2025), après une baisse de 33% en trois ans. Du côté des prix, la baisse amorcée début 2023 ralentit nettement : -0,6% sur un an en juin 2025, contre -3,2% en juin 2024. Quant aux taux de crédit immobilier, selon meilleurtaux.com, ils restent stables en juillet pour le troisième mois consécutif, après une hausse en avril due à l'évolution des taux des OAT à 10 ans. Toutefois, le marché locatif se tend fortement, en raison d'une offre en forte diminution, notamment dans les grandes villes. Par ailleurs, les défaillances d'entreprises ont reculé de 29% au 2e trimestre 2025, d'après Altares.



+7,9 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2025 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2024



Coiffure (96.02A)

Après deux trimestres consécutifs de croissance, les entreprises de coiffure de l'échantillon voient leur CA reculer de 0,5% en valeur au 2e trimestre 2025 par rapport au 2e trimestre 2024. En cumulé depuis le début d'année, leur CA diminue légèrement de 0,1%. Dans un contexte inflationniste, elles subissent une augmentation des charges et du coût des matières premières, tandis que la pression sur le pouvoir d'achat incite les clients à réduire la fréquence de leurs visites. De plus, la multiplication des barbershops, qui proposent des coupes pour hommes à bas prix, représente une concurrence grandissante pour les entreprises de coiffure. En parallèle, le secteur fait face à des difficultés persistantes de recrutement et de fidélisation du personnel.



-0,1 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2025 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2024

SOURCES & MÉTHODOLOGIE

Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME. Les données présentées ici sont issues des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA (EDI-TVA). Il s'agit du chiffre d'affaires (CA) déclaré par les entreprises sur les déclarations de TVA des périodes concernées.

Les données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 24 000 entreprises au niveau national. Les données ont été calculées sur un périmètre d'entreprises présentes lors d'une période analysée et lors de la même période de l'année précédente, qui n'ont pas changé de code NAF et dont l'établissement principal n'a pas changé de département entre ces deux périodes. Les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente) et corrigées des jours ouvrés.

Les entreprises dont le CA mensuel ou trimestriel dépasse 3 fois l'écart-type du CA mensuel ou trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité (niveau 1 - sections) ont été écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon analysé.

Afin de prendre en compte encore plus finement les impacts de la crise sanitaire, les mesures de restriction et le confinement, certains filtres ont pu être désactivés, notamment ceux excluant les entreprises dont le CA était à 0 sur les périodes analysées ou cumulant au moins la moitié de leurs déclarations à 0 sur la dernière année. Certaines déclarations à néant, notamment celles réalisées lors du mois de juillet, ont pu être prises en compte afin de rendre compte de la réalité de l'activité des entreprises.

L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. L'ICA est affiché dans les cartes et graphiques en pourcentage.

Effet de base : un effet de base peut survenir lorsque l'évolution d'une variable entre N et N-1 varie non pas en raison d'une variation du niveau de la variable entre ces deux dates, mais principalement en raison de l'évolution antérieure (entre N-1 et N-2). À titre d'exemple, si une entreprise a subi une forte baisse d'activité entre N-1 et N-2, alors il y a plus de chance que l'évolution soit positive entre N et N-1.

L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. L'ICAC est affiché en évolution en % dans les graphiques.

Les secteurs correspondent à la nomenclature d'activités française - NAF rév. 2, 2008 (édition 2015)

- Niveau 1 (sections), soit 21 secteurs.
- Niveau 5 (sous-classes), soit 732 secteurs.

Pour en savoir plus sur l'actualité et les spécificités économiques, financières, juridiques, comptables, fiscales et sociales, consultez les analyses sectorielles sur <https://www.experts-comptables.fr/> et <https://bibliothique.com/bibliordre>; retrouvez les indicateurs sur tous les secteurs d'activité sur www.imagepme.fr / Rubrique Données.

Infographie réalisée par :

